

PROCES-VERBAL CONSEIL D'ECOLE MAURICE VELTER N°3

MARDI 6 JUIN 2023 18H15

Equipe enseignante : Mesdames Barthélémy, Gogeandea, Duprey-Letor, Garoche, Pineau, Jeanne, Lebreton, Baquer, Arrillaga, Girard, Guillemot-Fleitz et Krebs. Messieurs : Beaurain et Ricaud.

Conseillère municipale : Madame Labus

Représentante DDEN : Mme Chereau

Représentants de parents d'élèves : PEEP : Mme De Sousa, Mme Guerrero, Mme Miglietti FCPE : Mme Paquaux, Mme LY, AAPEH-UNAAP : Mme Melago

***Rentrée scolaire 2023/2024**

Effectif attendu à ce jour : 369 élèves pour 15 classes. Cela évolue tous les jours.

67 CP, 73 CE1, 77 CE2, 75 CM1 et 77 CM2.

Etant donné la nécessité de répondre à un besoin institutionnel concernant les CP et CE1 à 24, cela va engendrer des classes à double niveau.

La constitution des classes est un travail très réfléchi de la part des enseignants. Nous ne pouvons répondre à tous les désiderata des familles.

RASED : Mme Besombes reste en enseignante spécialisée à dominante pédagogique, et Mme Lazreg en psychologue de l'Education Nationale. Elles interviennent sur plusieurs écoles de la ville. Mme Besombes est intervenue auprès d'une vingtaine d'élèves de CP et CE1. Elle a également suivi le projet « scriptum » dans la classe de CP/CE1 en période 1. Mme Lazreg a vu 8 élèves cette année.

L'équipe reste stable pour la rentrée.

Rentrée des élèves : lundi 4 septembre 2023 à 8h30 pour les CE1, CE2, CM1, CM2 et à 9h pour les CP (uniquement ce jour). Les parents pourront entrer dans la cour pour ce 1^{er} jour.

Les parents des futurs élèves de CP pourront participer à une réunion d'informations le lundi 19 juin à 18h15. Ils ont été avertis par les écoles maternelles.

Les listes de fournitures seront distribuées aux élèves en fin d'année et affichées durant tout l'été sur le panneau extérieur. Elles seront aussi sur le blog de l'école à l'adresse suivante :

<http://blog.ac-versailles.fr/mauricevelter/index.php/>

Budget alloué par la ville de Houilles : 9200 euros (9700 euros l'an passé) (23/24 euros par élève + une partie pour le bureau) pour l'achat des manuels et du matériel pédagogique. Le budget par élève est identique. Un travail collaboratif avec la mairie a été réalisé pour que les commandes se passent mieux cette année.

Notons que les tarifs des différents prestataires ont considérablement augmenté, jusqu'à 47% sur certains produits, ce qui réduit le champ des possibles en achat de fournitures scolaires. L'école fera des choix pour que cela ne se répercute pas sur les demandes de fournitures faites aux familles.

Horaires scolaires : école le lundi-mardi-jeudi-vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 16h30.

Horaires périscolaires : accueil du matin de 7h30 à 8h20, accueil du soir à départ échelonné de 16h30 à 19h ou études surveillées de 16h30 à 18h (sans possibilité de sortir avant 18h) puis accueil jusqu'à 19h.

***Bilans projets.**

Rugby : les CP, CE2 et CM1 ont eu des séances de rugby. Tournois durant la semaine du 12 au 16 juin.

Tennis : CE1 avec tournoi le 22/06

Escrime : CE1 avec tournoi le 29/06

Hand : CM2 avec tournoi le 30/06

Ecole et cinéma : 3 films ont été vus par les classes participant au projet « école et cinéma ». Certaines ont eu une sortie à la cinémathèque de Paris.

Projet « Velter fait son cinéma » : 7 classes ont travaillé sur des réalisations de films de différentes formes avec une diffusion aux familles le 30/05, avec des interventions de cinéastes. Projet financé en partie par l'OCCE et par les ventes de crêpes.

Sorties prévues : CE2 A à la base de loisirs d'Hérouval, CM1 au parc floral de Vincennes.

Représentations dans le cadre du partenariat avec la dûmiste Anne-Kathrine : CP le 25/05, 15/06 pour les participants au projet cinéma, 16/06 pour les CM2.

Subventions aux coopératives scolaires par la mairie de Houilles : 3159.14 euros

***Liaison GS/CP, CM2/6ème.**

Les futurs CP d'Allende sont venus visiter l'école cette année. Une visite est prévue en juin avec Julliand. Les passations sont prévues avec les deux maternelles.

Nous échangeons avec les deux collèges pour préparer au mieux la rentrée en 6^{ème}. Les dossiers d'inscription vont être transmis aux familles et seront à déposer au collège. La passation se fera le 22/06 pour Maupassant et le 29/06 pour Lamartine.

***fête de l'école :**

Vendredi 30 juin de 18h à 20h. Les 3 fédérations de parents se sont organisées pour prévoir une belle fête mais ont besoin de votre participation pour qu'elle soit pleinement réussie.

***classe découverte :**

Séjour du 11 au 14 avril 2023 à Livry. Très bon séjour pour les CM2. Ils ont pu faire : visite d'une ferme pédagogique, visite du Mont-Saint-Michel et de sa baie, plages du débarquement, char à voile et Mémorial de Caen. Le coût était de 365 euros par enfants. Il a été demandé aux familles 300 euros mais 6 ont été aidées. Les actions menées ainsi que l'aide de la mairie, à hauteur de 2520 euros ont permis de ne pas redemander de l'argent aux familles. Un film sera projeté aux familles le 27/06.

Pour précision : la Mairie a voté au budget pour l'année scolaire prochaine à hauteur de 10euros/nuit/enfant dans une limite de 4 nuits et de deux classes par école à minima.

***Cours EILE (Enseignement Internationaux de Langues Etrangères):**

Pour l'année scolaire en cours, il n'y a eu aucune intervention pour les élèves de Velter. Nous ne pouvons pas dire s'il y en aura l'an prochain.

Pour rappel, les cours sont délivrés par des personnes reconnues par l'Education Nationale mais employées par les ambassades des pays concernés.

***Lutte contre le harcèlement**

Bilan du programme national pHARe (plan de lutte contre le harcèlement). C'est une méthode d'intervention non blâmante. Elle sera présentée plus précisément lors de la réunion de rentrée dans les classes.

Sur l'école, il y a eu une intervention.

***Labellisation de l'école « JO génération 2024 » :**

L'école vient de recevoir ce label qui sera notre fil conducteur pour l'année scolaire à venir.

***Problèmes soulevés :**

Arbres dans la cour créant de réels soucis sanitaires (allergies aux pollens qui contraignent certains élèves à ne pas pouvoir venir certains jours) et problèmes de nettoyage car ces pollens s'incrustent partout dans les locaux.

La mairie va demander conseil auprès de son service espace vert pour essayer de trouver une solution (taille des arbres...)

Fin du conseil : 19h15